

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Vingt-quatrième session du Comité pour les plantes
Genève (Suisse), 20 – 21 et 23 – 26 juillet 2018

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE

Ouverture de la session.....*Pas de document*

Les participants sont accueillis par M. David Morgan, administrateur chargé de la CITES et Mme Adrienne Sinclair, Présidente du Comité pour les plantes, qui prononcent une allocution d'ouverture.

La Présidente du Comité pour les plantes, Mme Sinclair, déclare la session ouverte.

Le Comité note que les membres présents ont déclaré n'avoir aucun intérêt financier susceptible de créer un conflit d'intérêt quant à leur impartialité, objectivité ou indépendance concernant les sujets à l'ordre du jour de la session.

1. Ordre du jour..... PC24 Doc. 1

Le Comité adopte l'ordre du jour figurant dans le document PC24 Doc. 1.

2. Programme de travail PC24 Doc. 2

Le Comité adopte le programme de travail figurant dans le document PC24 Doc. 2.

3. Règlement intérieurPC24 Doc. 3 (Rev. 1)

Le Comité adopte le règlement intérieur du Comité pour les plantes figurant à l'annexe 2 du document PC24 Doc. 3 (Rev. 1).

4. Admission des observateurs.....PC23 Doc. 4 (Rev. 1)

Le Comité prend note de la liste des observateurs figurant dans le document PC24 Doc. 4 (Rev. 1).